

### Les soutiens possibles de la DDLLP

<b>Financement d'animations faites par des professionnels (frais de déplacement inclus, hors hébergement et restauration), qui ne visent pas des enfants d'âge primaire</b>	Se positionner suffisamment tôt (jusqu'au 1er mars 2019)	Priorité aux bibliothèques d'un territoire qui s'associent entre elles	Priorité aux bibliothèques qui organisent déjà une animation par elles-mêmes (y compris à destination d'enfants d'âge primaire, d'écoliers...)	Priorité aux bibliothèques qui ciblent des publics extérieurs (CSC, EHPADS, collèges, lycées... hors écoles primaires et maternelles)
<b>Outils de communication (plaquette ; parfois flyer)</b>	Si les actions de la bibliothèque demandeuse se déroulent au moment de la thématique, soit du 20 septembre au 20 octobre 2019			
<b>Prêt de documents liés</b>				